

## Plan de réforme de l'armée - Motion du Conseil Municipal

**M. THIRODE, Conseiller Municipal, Rapporteur** : Le 23 février dernier, le Président de la République s'est adressé aux Français pour leur annoncer la nécessaire réforme du format actuel de nos armées.

Le Conseil Municipal, conscient des adaptations indispensables de notre dispositif de défense, se déclare très attentif aux conséquences économiques et sociales que le bassin d'emploi de Besançon pourrait avoir à supporter.

Besançon, en effet, a vu son urbanisme et son économie profondément marqués par sa vocation séculaire de défense.

Aussi, souhaite-t-elle que, lors de sa visite, le Chef de l'Etat puisse en prendre acte, lui donnant ainsi tout espoir de garder toute sa place dans le cadre du nouveau dispositif des unités professionnalisées et de la nouvelle conscription.

**M. THIRODE** : Monsieur le Maire, cette motion est proposée par le groupe UDF.

**M. LE MAIRE** : J'avais aussi prévu d'entretenir le Président de la République de ce problème, de lui demander d'être attentif à la place de l'armée dans l'économie, etc. Si le Conseil Municipal adopte cette motion à l'unanimité, cela renforcera la position du Maire.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins 6 abstentions, adopte la motion qui lui est proposée.

*Visa préfectoral du 8 mars 1996.*